

Cas récents d'indemnisation
pour 5 de nos clients
qui honorent Gras Savoye de leur confiance



Les conseils de Gras Savoye Patrimoine
« qui font la différence » !

« Ne laissez pas vos patrimoines familiaux partir en fumée »

Vous trouverez dans ce livret les règlements d'indemnités que nous avons obtenus pour nos clients à l'occasion :

- d'un incendie,
- d'un vol,
- d'un dégât des eaux,
- d'une tempête,
- de l'effraction d'une voiture.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Incendie d'un château en Dordogne - Juillet 2011

Contrat multirisques « STANDARD »		Contrat sélectionné par GRAS SAVOYE PATRIMOINE	
Reconstruction vétusté déduite avec une limitation à 1 800 € / m ²	1 020 000 €	Reconstruction en valeur à neuf avec des matériaux similaires à ceux de l'époque	2 000 000 €
Retouches des décors sur les dégâts de fumée vétusté déduite	500 000 €	Reprise des décors (stucs dorés à la feuille, fresques), dépréciation de l'ensemble et nettoyage des parties non endommagées	1 045 000 €
Vétusté appliquée sur le matériel et le mobilier d'exploitation pour l'ouverture au public	80 000 €	Dommages sur matériel ; abrogation de la clause de vétusté notamment pour les systèmes de détection électronique et le matériel informatique, les paraboles	200 000 €
Frais de démolition 5 % du montant des dommages sur le bâtiment	51 000 €	Frais de démolition 10% du montant des dommages sur le bâtiment	200 000 €
Relogement du propriétaire selon valeur locative d'un bien ordinaire pendant les travaux	40 000 €	Relogement de la famille dans des conditions identiques à proximité du monument pendant la durée des travaux	80 000 €
Assistance optionnelle avec surprime	Non souscrite	Assistance : vigile dépêché sur place dans les 2 heures consécutives au sinistre, mesures de sauvegarde pour les décors	Garantie acquise
Total indemnité versée : 16 mois d'expertise	1 611 000 €	Total indemnité versée : 4 mois d'expertise versement de 70% sur devis dans les 6 mois consécutifs	3 525 000 €
Prime annuelle TTC	3 172 €	Prime annuelle TTC	6 145 €

Différence de budget d'assurance : 2 973 € / an

Différence d'indemnité versée : 1 914 000 €

Dégât des eaux suite à la fuite d'un cumulus dans un appartement à Paris en duplex et en co-propriété

Contrat multirisques « STANDARD »		Contrat sélectionné par GRAS SAVOYE PATRIMOINE	
Limitation de la garantie « recherche de fuite »	3 400 €	Garantie "recherche de fuite" (dans le contrat 50 000 € garantis par sinistre)	5 800 €
Réparation de l'origine de la fuite	exclue	Réparation de l'origine de la fuite (dans le contrat 50 000 € garantis par sinistre)	2 200 €
Réfection de la seule partie endommagée	1 000 €	Réfection totale de la chambre d'amis	4 000 €
Dégâts sur une tapisserie des Gobelins (estimée 50 000 €) : Frais de restauration	2 000 €	Dégâts sur une tapisserie des Gobelins (estimée 50 000 €) : Frais de restauration	2 000 €
Dépréciation de la valeur marchande de l'oeuvre non garantie	0 €	Dépréciation de la valeur marchande de l'oeuvre 15 %	7 500 €
Centrale d'alarme de plus de 10 ans endommagée et hors service, remplacement vétusté déduite	1 000 €	Centrale d'alarme de plus de 10 ans, endommagée et hors service, remplacement à l'identique et en valeur à neuf	4 800 €
		Franchise	1 000 €
Total indemnité versée	7 400 €	Total indemnité versée	25 300 €
Prime annuelle TTC	1 220 €	Prime annuelle TTC	2 987 €

Différence de budget d'assurance : 1 767 € / an
Différence d'indemnité versée : 17 900 €

Vol dans les Landes de pièces de mobilier et objets de valeur assurés pour 150 000 € Butin : 35 000 € dont 9 000 € d'objets précieux

Contrat multirisques « STANDARD »		Contrat sélectionné par GRAS SAVOYE PATRIMOINE	
Vol sans effraction non couvert		Vol sans effraction garanti dans les résidences principales (option souscrite)	
Si le vol avait été couvert : Vétusté appliquée au contenu mobilier de 20 %	4 400 €	Pas de vétusté sur le contenu, y compris informatique, électroménager et garde-robe	5 500 €
Vol de deux cartels Louis XV (7 500 € et 13 000 €) Sous limitation pour les objets de valeur : 10 % du contenu général avec sous-limitation par objet à 4 fois l'indice FFB, soit 3 612 €	7 224 €	Vol de deux cartels Louis XV (7 500 € et 13 000 €) Pas de sous limitation pour les objets de valeur	20 500 €
Objets précieux garantis en option non souscrite	0 €	Vol d'orfèvrerie : objets précieux garantis sans surprime jusqu'à 50 000 €	9 000 €
		Franchise	1 000 €
Total indemnité versée	0 €	Total indemnité versée	34 000 €
Prime annuelle TTC	1 280 €	Prime annuelle TTC	3 380 €
		+ Option vol sans effraction	400 €
		+ Option précieux	200 €

Différence de budget d'assurance : 2 700 € / an
Différence d'indemnité versée : 34 000 €

Tempête sur une propriété - Ile de Ré Dommages au parc et aux toitures

Contrat multirisques « STANDARD »		Contrat sélectionné par GRAS SAVOYE PATRIMOINE	
Coefficient de vétusté appliqué aux bâtiments	Abattement 5% + 25%	Pas de vétusté sur les bâtiments	
Dégâts de toiture	14 000 €	Dégâts de toiture	20 000 €
Garantie déblais et replantation du jardin	0 €	Garantie déblais et replantation du jardin pour 23 000 € sans surprime. Frais réels	4 000 €
Aucune garantie pour les parcs et jardins Installations de jardin garanties avec surprime non souscrite	0 €	Pergola : reconstitution à l'identique en valeur à neuf	9 000 €
Exclusion des antennes et paraboles	0 €	Paraboles et antennes garanties sans surprime	3 000 €
Exclusion des couvertures de piscines	0 €	Couverture de piscine garantie sans surprime	11 000 €
		Franchise	1 000 €
Total indemnité versée	14 000 €	Total indemnité versée	46 000 €
Prime annuelle TTC	1 100 €	Prime annuelle TTC	2 680 €

Différence de budget d'assurance : 1 580 € / an
Différence d'indemnité versée : 32 000 €

Effraction et vol d'effets personnels dans un véhicule Volkswagen Touareg

Contrat Auto sur INTERNET		Contrat sélectionné par GRAS SAVOYE PATRIMOINE	
Garanties : Responsabilité Civile, Défense, Recours Assistance 0 km, Protection juridique		Garanties : Responsabilité Civile, Défense, Recours, Assistance 0 km, Protection juridique	
Bris des Glaces	Franchise 20% (15 € - 75 €)	Bris des Glaces	Pas de Franchise
Vol incendie, attentats	Franchise 738 €	Vol incendie, attentats	Franchise 600 €
Catastrophes Naturelles	Selon Décret	Catastrophes Naturelles	Selon Décret
Dommages tous accidents	Franchise 738 €	Dommages tous accidents	Franchise 600 €
Protection du conducteur	1 000 000 €	Protection du conducteur	1 000 000 €
Location d'un véhicule de remplacement	Non souscrite	Location d'un véhicule de remplacement	50 € par jour (max 30j)
Compléments Dommages (effets personnels)	Non souscrite	Compléments Dommages sans franchise	4 500 €
Préjudice : remplacement de la vitre latérale + vol des effets à hauteur de 2 500 € + 1 journée d'immobilisation	194 €	Préjudice : remplacement de la vitre latérale 194 € + vol des effets à hauteur de 2 500 € + 1 journée d'immobilisation	2 744 €
Total indemnité versée	155,20 €	Total indemnité versée	2 744 €
Prime annuelle TTC	868 €	Prime annuelle TTC	1 115 €

Différence de budget d'assurance : 247 € / an
Différence d'indemnité versée : 2 588,80 €



Vous souhaitez plus d'informations,
flashez ce code et découvrez notre site internet



<http://goo.gl/8bafm>

GRAS SAVOYE **Patrimoine**

Leader en France
pour les assurances
de la Clientèle Privée
et le Patrimoine
culturel et artistique
des entreprises

Contacts :

Diana des Moutis
+(33) 1 41 43 52 85
Nathalie Robert
+(33) 1 41 43 55 47

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex.
<http://www.grassavoie.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros.
311 248 637 R.C.S. Nanterre. N° FR 61311248637. ORIAS n° 07 001 707 (www.orias.fr).
Sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel.

© *Fotolia - Gras Savoye tous droits réservés - Juillet 2013*



GRAS SAVOYE
Courtier en assurances